

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NOMBRE 7.
FRANC DE PORT.

ÉTATS 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Élève de l'École
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

	PAGES.
Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.....	182
Des Fumiers, par M. J. Perrault.....	188
Une École Vétérinaire chez nous, par M. F. Vogeli.....	184
De l'intervention du gouvernement dans nos affaires agricoles, par F. M. E. Ossaye.....	190
Correspondance de Grignon, (France) par M. Bella.....	195
Fumier de basse-cour, son traitement et son emploi, par ***.....	198
Du Poulailier.....	201
Rapport Météorologique, par M. Chs. Smallwood.....	202
Prix du Marché.....	202
Annales, Graines, etc.....	209

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & COMPAGNIE,

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL.

Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Montréal, 18 Février 1858.

La chambre s'est assemblée aujourd'hui, à 11 heures A. M. suivant avis donné aux membres.

PRÉSENTS :—John Yule, écrivain, président ; E. J. DeBlois, écrivain, vice-président ; Major Campbell, M. P. P., écrivain ; R. N. Watts, écrivain ; J. O. A. Turgeon, écrivain ; P. E. Dostaler, écrivain ; James Logan, écrivain, président de l'Association agricole du Bas-Canada ; le professeur Dawson, collègue McGill ; Rév. P. E. Leclerc, professeur d'agriculture, collègue Masson, et D. Brown, écrivain, président de la chambre des arts et manufactures.

Le Président prit le fauteuil et lut une lettre de M. Hutton, Secrétaire du Bureau d'Agriculture, Toronto, informant la Chambre que MM. R. N. Watts, J. C. Taché, B. Pomroy et J. O. A. Turgeon, Membres de cette Chambre, se retirant à tour de rôle, avaient été réélus pour les années 1858 et 1859. Membres de cette Chambre par les sociétés d'agriculture du Bas-Canada.

M. Yule fut alors proposé et unanimement réélu Président de cette Chambre.

M. DeBlois fut proposé et unanimement réélu Vice-Président.

M. J. Perrault fut proposé et unanimement réélu Secrétaire-Présidier.

M. Logan et M. Turgeon furent nommés en comité pour examiner les comptes de la dernière Exhibition Provinciale et du Comité Local.

Une lettre de l'Hon. A. N. Morin, offrant sa bibliothèque agricole à cette Chambre fut lue, et un catalogue de ces livres fut soumis.

Résolu.—Qu'un comité, composé du Major Campbell, du Professeur Dawson et du Rév. P. E. Leclerc, prenne ce catalogue de livres en considération, et en fasse rapport à cette Chambre.

La résolution de l'Association Agricole à leur assemblée, le 19 Septembre dernier, que "Une requête soit présentée aux trois branches de la Législature, demandant que l'Association Agricole soit autorisée à fixer une place permanente pour tenir l'Exhibition Annuelle Provinciale, fut mise durant la Chambre par M. le Président."

M. DeBlois secondé par M. Dostaler fit motion :

Que la Chambre est d'opinion que la demande contenue dans la résolution ci-dessus de l'Association Agricole entraînerait dans de sérieuses difficultés—Rejetée.

Résolu.—Qu'une Requête soit préparée suivant la résolution de l'Association Agricole.

Résolu.—Que M. Chagnon, le Sous-Secrétaire de cette Chambre ait le salaire du Secrétaire pendant l'absence de ce monsieur, et que M. le président soit autorisé de faire des arrangements touchant la rédaction du *Journal d'Agriculteur*.

Résolu.—Que le maire de Montréal, les présidents des sociétés d'agriculture des comtés d'Hochelega et de Jacques Cartier, le Président de la Société d'Horticulture de Montréal, d'alors, et T. S. Brown Esq., de Montréal, composent le Comité Local de la prochaine Exhibition Provinciale qui aura lieu à Montréal, en septembre prochain.

L'assemblée s'ajourna jusqu'au lendemain à 9 heures A. M.

La chambre s'assembla le jour suivant, 19 février, suivant l'ajournement du jour précédent.

PRÉSENTS :—John Yule, écrivain, président ; E. J. DeBlois, écrivain, vice-président ; Major Campbell, M. P. P., écrivain ; J. O. A. Turgeon, écrivain ; P. E. Dostaler, écrivain, James Logan, écrivain.

Une liste de Sociétés d'Agriculture réorganisées sous l'acte 20 Vic. chap. 49. fut mise devant la Chambre et leur organisation fut prise en considération.

Résolu.—Qu'aucune Société d'Agriculture ne sera reconnue par cette Chambre, à moins qu'elle n'ait envoyé une liste de souscription signée par au moins 40 membres, souscrivant pas moins de £20 courant, suivant la cédule A de l'acte ci-dessus, et tel que l'exige le dit acte.

Sur application de plusieurs Sociétés demandant la permission d'acheter des grains de semailles avec leur allocation, il fut

Résolu.—Que la Chambre permet aux Sociétés d'Agriculture d'acheter des grains de semence avec leur allocation, pourvu qu'elles les vendent à l'encan à leurs membres, et fassent rapport de la vente d'iceux à cette Chambre.

Le Major Campbell et M. Watts furent nommés en comité pour examiner la *Liste des Prix* pour cette année ; ils firent rapport qu'ils recommandaient la liste des prix de l'année dernière sans y faire de changements.

Sur application de M. Bruce de..... touchant son engrais de poisson, le Sous-Secrétaire fut chargé de lui dire que la Chambre ne pouvait prendre aucune part dans la société, mais que ses membres seraient heureux d'en faire l'essai.

Et la Chambre s'ajourna.

Par ordre,

T. CHAGNON,

Sous-Secrétaire C. A. B. C.

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, MARS 1858.

Des Fumiers.

L'Agriculture est Part d'obtenir du sol le plus grand bénéfice net, tout en maintenant sa fertilité. Or on ne maintiendra la fertilité d'une terre qu'en lui rendant sous forme d'engrais les éléments qu'on en aura tirés sous forme de récoltes; c'est-là un principe, aujourd'hui universellement reconnu et qui ne souffre plus de discussion. Cet engrais paraît être de diverses natures, mais pour nous, les engrais de ferme (les fumiers) sont les seuls que nous puissions économiquement produire.

Nos longs hivers qui nous forcent à une stabulation de près de six mois, nous font une nécessité de savoir bien traiter les déjections animales de nos écuries ou de nos étables, de manière à ne rien perdre de leurs qualités fertilisantes.

Et pourtant combien peu de nos cultivateurs sont irréprochables à ce point de vue. La plupart sortent les fumiers tous les deux ou trois jours et les étendent sans soin devant les bâtiments de ferme où ils passent l'hiver exposés à toutes les intempéries de nos saisons du printemps, la fonte des neiges vient encore ajouter au mal, en entraînant dans quelque ruisseau voisin les laines du tas, c'est à dire tout ce que le fumier a de plus riche et de plus fertilisant. Il faut que les cultivateurs en général connaissent bien peu ce qui se passe pendant la décomposition des engrais; car on ne peut pas supposer qu'ils souffrent sciemment des pertes aussi importantes, alors qu'il serait si facile de les éviter par un peu de bonne volonté.

Chez nous la manière de traiter les fumiers doit être toute spéciale en raison de notre climat. Il nous faut au printemps des fumiers à demi décomposés qui enfoncent dans le sol par un labour, puissent suffire aux besoins d'une récolte dont toutes les phases de végétation doivent se produire dans l'espace de trois ou quatre mois. Or, pour obtenir pendant l'hiver ces fumiers à demi décomposés que faut-il faire? Employons nous le système de "plateforme" qui consiste à sortir tous les jours les fumiers des étables, écuries, etc., et à les étendre régulièrement par couches successives de manière à former un tas de 6 à 7 pieds de hauteur; ce système est sans doute excellent puisque les fumiers, ainsi traités à la ferme de Grignon, ont été pris comme type de l'engrais de ferme par M. Boussingault, en raison de leur richesse constatée par l'analyse chimique. Mais quelques heures de neige et la température habituelle de nos hivers empêcheraient toute fermentation; sans parler de l'excès de main d'œuvre nécessaire. Le système de fosse offre les mêmes inconvénients.

Il nous faut donc chercher un moyen de traiter les fumiers sans convert et à une température qui permette la fermentation, de manière qu'au printemps nos fumiers soient prêts à être enfoncés. Ce moyen c'est de garder le fumier sous les animaux pendant un mois, six semaines—le temps nécessaire à la décomposition puis de le transporter par un beau jour dans le champ qui doit le recevoir. Cette méthode est à notre avis la seule économiquement applicable chez nous et nous ne doutons pas que l'avenir ne justifie notre opinion.

Les avantages de cette manière de traiter les fumiers sont nombreux et nous allons en faire ressortir quelques uns: Les seuls frais d'établissement consistent dans le creusement d'une fosse de 2 pieds de profondeur,

et dans toute la longueur du bâtiment, on répand de la paille et on fait entrer les animaux, tous les jours on ajoute de la litière et l'animal s'élève dans la fosse sur ses déjections qui s'accumulent.

Nous avons pu voir chez M. Décrombecque, d'Arras, l'un des agriculteurs de renom en France, 400 bœufs à l'engrais tous établis d'après ce système, les écuries offrent également l'application du même système sans que les chevaux en souffrent le moins du monde. Nous avons parcouru ces étables à pied sec et sur une litière fraîche pendant que 6 pouces plus bas les pailles étaient saturées des déjections des animaux. Nous n'avons pu distinguer la moindre déperdition sous forme de gaz. D'un autre côté nous avons pu voir enlever des fumiers de 3 mois qui étaient conduits au champ, et nous devons dire que nulle part nous n'avons vu de fumiers en meilleur état de décomposition, pour subvenir aux exigences d'une récolte.

Et comment en serait-il autrement ? Ici les pailles reçoivent toutes les déjections de l'animal dont elles s'imprègnent, sans que l'on puisse craindre la perte du fumier (urines) puisque la fosse le retient. C'est là un avantage dont ne jouissent pas les plateformes, le fumier en tas pour être bien fait, doit être arrosé souvent, mais le liquide a bientôt filtré à travers les masses et il faut renouveler l'arrosage, c'est donc du travail économisé que de laisser du fumier dans une fosse où il est continuellement imbibé des liquides les plus riches pour la fertilisation des terres.

Mais le point principal sur lequel nous appuyons, c'est la possibilité de fermentation, possibilité qui ne se réalise qu'avec la méthode de laisser les fumiers sous les animaux. Bientôt une douce chaleur se dégage et l'étable est chauffée artificiellement sans qu'il en coûte au cultiva-

teur ; bien plus cette chaleur est un des agents essentiels de cette fermentation, qui, ainsi activée, se précipite et la décomposition des pailles marche rapidement. Arrive le jour où la fosse sera pleine et l'on trouvera à 6 pouces au-dessous de la surface un fumier bien fait, si l'on profite alors d'une belle journée on le conduira de suite, comme le recommande M. Osseine, dans le champ même qui doit le recevoir, et on en fera un tas qui pourra attendre le printemps, époque à laquelle on pourra l'épandre d'aussi bonne heure que l'on voudra puisque son état de décomposition pourra le permettre.

Que nos cultivateurs suivent cette méthode et nous n'aurons plus le droit de leur reprocher leur manque de soin général pour tout ce qui est fumier. Ils auront adopté une fabrication d'engrais que la théorie et la pratique ont toutes deux reconnue comme bonne.

J. PERRAULT.

Une Ecole Vétérinaire chez nous !

Nous traduisons avec bonheur, et comme si c'était notre idée propre, l'article suivant publié dans le numéro de janvier 1858 du *Canadian Agriculturist* de Toronto. Nous sommes d'autant plus heureux de rencontrer l'émission de cette idée qu'au moment même où le numéro de ce journal nous est parvenu, nous étions occupé d'un travail de même nature destiné à être envoyé à l'examen des ministres pour devenir l'objet d'une proposition spéciale au parlement. Désireux de reconnaître dignement le bon accueil que nous a fait la population canadienne en général et celle de Montréal en particulier, nous voulons prouver au public que nous sommes plus animés du désir de concourir à une amélioration.

ration importante que jaloux d'une vaine et folle priorité. Nous laissons donc pour le moment notre propre travail que nous publierons à la suite de celui-ci, pour mettre sous les yeux des lecteurs les observations judiciaires que voici :

A travers les agitations de la politique et des partis il est heureux d'avoir à noter les progrès du Canada en ce qui concerne les améliorations agricoles et je n'hésite pas à assigner à vos travaux littéraires, (le mémoire est adressé à M. l'Édit. du *Canadian Agriculturist*) une part considérable dans les heureux résultats de ce progrès.

Dans un pays neuf, l'agriculture doit avoir nécessairement beaucoup à apprendre ; mais, ce nous est une consolation et un encouragement de penser que nos fermiers sont assez généralement affranchis et débarrassés des préjugés héréditaires et sont au contraire, pour la plus grande part tous disposés à aller de l'avant, quand ils se croient sûrs d'être dans une bonne direction.

Je n'ai pas l'intention, quant à présent, d'entrer à toutes voiles sur la haute mer des emménagemens agricoles, je me contenterai d'exposer ici quelques remarques sur le chapitre agricole qui comprend le bétail de la ferme, les outils et les produits vivans, considérés surtout lorsqu'ils sont en proie aux conséquences de certains accidens, ou souffrants de certaines maladies.

Nul homme mieux que vous ne connaît, et personne n'apprécie plus hautement que vous, les efforts dignes d'éloges et couronnés de succès des hommes tels que Stone, Wade et leurs confrères pour l'amélioration de notre bétail, et, quand j'examine la graduation toujours ascendante des produits de ma propre ferme, les mères étant des vaches de bas prix et fort communes, et quand je me souviens que j'ai vendu, pour être dispersés dans nos environs et sur

tous les points de la province quelque chose comme quarante ou cinquante taureaux de Durham de *pur sang* je n'exagère point en disant que j'ai contribué pour ma bonne part aux améliorations signalées et accomplies dans les troupeaux de notre pays.

Les fermiers devraient adhérer et souscrire à une seule loi, cette loi devrait être religieusement observée et considérée comme la loi des Mères et Pères,—ne faire sous aucun prétexte aucun usage de taureaux qui ne seront pas de purs Durham—ayant une généalogie irrécusable tant sous le rapport des générateurs que des mères,—cette règle ou loi devrait s'appliquer à toutes les races, Durham, Devonshire, etc., et on ne s'en relâcherait, cela va de soi, qu'envers les femelles et selon les circonstances.

Lorsqu'on use pour la reproduction, d'un taureau de sang ou de race tout à fait différente ou mélangée, l'éleveur ne peut avoir aucune certitude quand à la valeur du produit à en résulter. J'ai vu une vache faisant partie du troupeau de feu M. Bates qui indiquait par certains signes son indignité à faire partie de ce troupeau. M. Bates connaissait aussi bien que moi et très parfaitement cette indignité qu'il attribuait, me dit-il à ce qu'il appelait l'*Alloy* du sang de la race des Galloway, introduit il y avait longtemps par messieurs Colling, dans leur remarquable troupeau.

Cette vache en provenait, à travers peut-être trente générations ?

Nos troupeaux ont été dans ces dernières années, impitoyablement négligés, même en ce qui concerne leur nourriture et leur abri ; dans les cas d'indispositions ou de maladies, leur traitement a été barbare et honteux à l'extrême. L'établissement d'une école et la répartition d'hommes bien élevés et versés dans la pratique de l'art vétérinaire à travers

la province, serait une fondation qu'on ne pourrait priser trop haut et qui, je le crois sincèrement, ne demande guère plus, pour être effectuée, qu'une organisation.

Il n'y a pas longtemps encore que l'Écosse était sous ce rapport aussi dépourvue que le Canada l'est maintenant, et cependant l'Écosse s'enorgueillit aujourd'hui d'une école Vétérinaire peut être sans rivale dans la Grande-Bretagne et dans laquelle affluent des jeunes hommes de toutes les parties du monde. Elle délivre des diplômes qui sont acceptés aux Horse-Guards et fournit à tout le pays de savans maréchaux-ferrants et d'habiles Vétérinaires.

On peut demander : comment cet heureux résultat est-il advenu ? Nous pourrions répondre franchement : " *ex parvula scintilla* etc." Défunt le Dr. Barclay, d'Édimbourg, si bien connu comme professeur d'anatomie comparée, avait l'excellente habitude, après ses leçons, d'en discuter jour par jour le sujet avec ses élèves au nombre desquels je me comptais. Un grand nombre de ces élèves étaient des jeunes gens ayant fait toutes leurs études classiques et se préparant à prendre leurs degrés médicaux ; ils se regimbaient souvent contre la perspicacité et l'intelligence déployée en ce temps là par un homme du nom de William Dick qui suivait les cours. Ce jeune homme d'un, abord modeste et sans prétentions dans ses manières, les forçait souvent à rougir de leur ignorance et cela devint si fréquent qu'enfin ils demandèrent au Docteur s'il savait qui était ce jeune homme. Le Professeur ayant déclaré qu'il ne connaissait pas du tout sa famille et qu'il ignorait absolument qui il était, les élèves lui déclarèrent tout d'une voix et sur un ton de superbe dédain que c'était un simple ouvrier forgeron. Très bien ! Très bien ! repartit le Docteur *qu'il soit forgeron ou serblantier, que m'importe, tout ce que je*

sais, c'est qu'il est le gaillard le plus instruit et le plus profond de vous tous.

Le Docteur Barclay et l'auteur de cet article, étant tous deux à cette époque directeurs de la société de la Haute-Écosse, sollicitèrent le bureau de cette compagnie à s'intéresser à leur projet et l'École Vétérinaire fut bientôt établie. Diverses paroisses y envoyèrent des jeunes gens pour y être enseignés.

Ces jeunes gens trouvèrent à occuper leurs heures de loisir dans les ateliers de M. Dick et dans quelques forges de la ville, les professeurs titulaires et les professeurs libres de l'école de médecine leur accordèrent des inscriptions gratuites à leurs cours et, ce qui fut encore pour eux un bénéfice au moins égal, ils assistaient avec intérêt et régulièrement aux examens que devaient subir ceux qui étaient jugés dignes d'un diplôme ou d'un certificat de capacité. Et vraiment, ces examens n'étaient point dérisoires, et souvent celui qui écrit ces lignes, en compagnie de plusieurs autres, fut émerveillé des progrès faits par ces incultes garçons de la campagne.

L'École Vétérinaire d'Édimbourg a prospéré, elle est devenue une sorte d'Université, ayant un Etat-Major régulier de professeurs et de démonstrateurs, tous hommes d'un haut mérite qui en se partageant les diverses chaires d'enseignement, facilitent essentiellement la rapidité des progrès des élèves. M. Dick, naturellement se trouve à la tête de l'Institution, et il a, très certainement plus d'une raison d'être satisfait du fruit de ses talents et de ses veilles. M. Dick a plusieurs bonnes qualités comme professeur, mais aucune n'est plus remarquable que son aptitude à captiver l'attention de ses auditeurs et à tenir leur esprit éveillé. Sa correspondance avec ses anciens élèves est nombreuse ; la plupart d'entr'eux, dans les cas difficiles de

leur pratique s'inspirent de ses conseils et les sollicitent. Plusieurs de ces correspondances témoignent d'une façon fort affligeante, rudement burlesque, mais très positivement démonstrative du niveau inférieur dans lequel croupissent encore autour d'eux les connaissances vétérinaires. Un exemple ou deux ne seront peut être pas déplacés ici.

Un élève écrit : "J'ai été dernièrement appelé pour un pauvre bœuf souffrant d'une constipation opiniâtre et ne laissant aucun espoir de guérison. Je déclarai tout d'abord que le cas était désespéré et m'en allai. Le propriétaire, chagrin de perdre son bœuf, appela l'ancien empyrique ou médecin du district. Celui-ci promit résolument une cure.—A cet effet, (*risum teneatis*) on fut pêcher dans le ruisseau voisin une truite vivante et celle-ci fut enfoncée dans le gosier du pauvre bœuf avec l'assurance qu'elle saurait bien se frayer une voie à travers les obstacles qui seraient devant elle, et que, par conséquent, elle désobstruerait les intestins et soulagerait le malade. Comme on le pense bien, on ne revit plus la truite, le patient mourut et le Vétérinaire d'Edinburgh endossa bon gré malgré la responsabilité morale de cette perte, causée disait le charlatan, par le traitement mal raisonné qu'il avait employé avant le fameux expédient de la truite."

Un autre ancien élève écrit : Peu de jours après mon retour dans mes foyers, je fus mandé sans délai pour voir un poulain de trois ans qui avait été émasculé six heures auparavant. L'une des artères testiculaires coulait abondamment, le sol de l'écurie était inondé de sang et le propriétaire et sa famille pâles et consternés regardaient leur poulain comme mort ! L'animal avait été plusieurs fois lié et cautérisé et le cordon testiculaire était devenu si court que j'eus de la difficulté à l'attirer au dehors du scrotum. L'opération avait été complète-

ment manquée. Je reconchai le poulain et dis aux bonnes gens qu'il n'y avait point de danger, que tout irait bien dans peu d'instants. "Oh ! rien ne vous effraye, vous autres Docteurs, me répondirent-ils, mais nous ne pensons pas qu'il y ait là, chance de guérison." Je saisis le cordon assez aisément cette fois, et guidé par ma connaissance de l'anatomie des parties, je saisis l'artère avec des pincees plates, fis une ligature, étanchai le sang et émerveillai les voisins qui étaient accourus en foule pour voir mourir le pauvre animal. Je me retirai chargé de bénédictions pour cette simple et heureuse opération.

Je ne sais pas si les éleveurs et les fermiers du Canada se sentiront animés d'autant de zèle que moi à ce sujet. Toutes les sociétés d'agriculture doivent adresser des pétitions requerrant aide et avis sur cette question au Bureau et à la Chambre d'Agriculture. La chose peut être faite aisément et dans peu d'années toutes les parties du Canada pourront posséder des vétérinaires intelligents et bien instruits ainsi que des ouvriers qui ferreront méthodiquement nos chevaux.

L'Ecole pourrait, en quelque façon être contrôlée par le Bureau et par la Chambre d'Agriculture et former peut être une addition à la classe d'Agriculture. Je ne suis pas sûr non plus, si dans une province comme le Canada, on ne trouverait pas des médecins qui, étant dans beaucoup de cas appelés à résider dans des districts ruraux, ne trouveraient pas la science Vétérinaire assez importante pour s'en occuper, et s'ils ne penseraient pas que le traitement heureux d'un jument de prix ou d'une vache primée serait un service aussi important pour le fermier que la meilleure cure qu'ils puissent faire parmi les bipèdes de la maisonnée.

Si vous approuvez ce projet, j'espère que vous en poursuivrez l'ac-

complissement par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Il n'y a pas à douter qu'il serait également utile et honorable pour le Canada.

Je vous ferais encore remarquer que nos voisins des États-Unis sont engagés dans une entreprise semblable, et je m'étonne seulement qu'en présence de leurs magnifiques chevaux, bestiaux et troupeaux ils n'aient pas mis plutôt la main à l'œuvre.

Pardonnez-moi, je vous prie, d'empiéter ainsi sur votre temps et sur vos affaires. Tout à vous,

ADAM FERGUSSON.

Woodhill, déc. 1857.

Pour traduction conforme :

FÉLIX VOGELI.

Maintenant voici mon travail.

C'est un court mémoire que j'ai adressé à l'Honorable L. V. Sicotte, Ministre des Terres de la Couronne, qui a bien voulu me permettre de placer ces considérations sous son haut patronage et qui m'a promis de s'occuper des moyens d'en réaliser l'objet.

Monsieur le Ministre,

Au nombre des éléments qui constituent la fortune publique, surtout dans un pays essentiellement agricole, il faut compter les animaux domestiques. Non seulement ils sont un instrument précieux des travaux des champs, mais ils sont encore une source importante de revenus pour la ferme en même temps qu'ils représentent un capital considérable, coûteux à entretenir et fragile dans son existence.

Parmi les animaux domestiques et au Canada comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, le cheval tient le premier rang. Rappellerai-je ici, M. le Ministre, toute l'importance si universellement appréciée de ce noble et vaillant serviteur? Je ne crois

pas que cela soit utile, je me suis promis d'être bref, de ne pas abuser des moments que vous voulez bien accorder à l'examen de mon travail; partant, j'irai droit au but. — Quelques considérations générales, intimement liées à la question, desquelles elle naît même, trouvent cependant ici leur place. Ce sont les suivantes.

L'élève des chevaux au Canada est pratique sur une très grande échelle, les Canadiens aiment les chevaux; ils en possèdent le plus qu'ils peuvent; souvent dans des proportions beaucoup trop élevées eu égard à leurs ressources, à l'importance de leur exploitation rurale et à l'équilibre des produits de la ferme. Trop souvent les chevaux occupent la place qui appartient aux bêtes ovines beaucoup trop négligées généralement et dont l'élève mérite un encouragement spécial et soutenu.

Les poulains, qui sont remarquables par la vitesse de leur allure, autant que par leur conformation robuste et correcte sinon toujours élégante, trouvent sur les marchés des États-Unis un débouché avantageux. De toutes les parties des États du Nord et de l'Ouest quand une calamité financière n'a pas frappé le pays de stagnation commerciale, on voit affluer dans les villes et dans les campagnes du Canada une multitude de marchands qui se disputent au moyen de l'enclère les produits d'élite, tant pour la forme que pour le fonds des animaux, et qui les enlèvent à nos provinces.

Cependant, rien n'est moins raisonné, rien n'est plus routinier que le mode d'élève dans le Bas-Canada. Le maintien de la pureté des races, les croisements, les améliorations réclamées par l'état de jour en jour meilleur des voies de communication, les exigences des travaux de la ferme, en un mot toutes les questions qui constituent la science des Haras sont généralement ignorées. L'éducation est mal entendue, à ce point,

qu'aujourd'hui les six dixièmes et plus des produits n'arrivent pas à l'âge de quatre ans sans avoir aux membres des tares indélébiles qui donnent une haute valeur à ceux qui échappent au fléau et que les étrangers nous emmènent, tandis que les produits tarés nous restent seuls et deviennent la source de la perpétuité du mal et de son aggravation toujours croissante à chaque génération quinquennale.

Les choses en sont venues à ce point que dès l'âge de quinze ou dix huit mois, la grande majorité des produits est frappée d'un mal qui n'a pas son analogue en France et par tant, pas de nom spécial dans les dictionnaires Hyppiatriques de cette nation. Cette affection, pour laquelle les habitants du Bas-Canada ont adopté le nom anglais, *Ring-Bone*, du nom de *Pos* qui en est le siège, et qui est le deuxième phalangien ou *os de la couronne*; est une croissance anormale de cet os lui-même. Sa vitalité, dans ce cas, prend une énergie telle, qu'il débordé de toutes parts sans plus obéir aux lois de formes et de dimensions. Il croît alors capricieusement et de telle sorte, qu'il arrive à former des saillies extérieures et à gêner les mouvements constituants la *game* statique des rayons articulaires. Aussi devient-il en même temps une défectuosité à l'œil et un motif de rebut pour les acheteurs.

Cet état de chose devient non seulement un malheur pour les particuliers, mais il s'élève à la hauteur d'une calamité publique. A ce titre, j'ai pensé, M. le Ministre, qu'il était de mon devoir de vous éclairer sur cette question, dont vous ne nierez pas l'importance; et d'appeler votre attention sur la nécessité et sur la possibilité d'y porter remède.

La maréchallerie proprement dite, ou l'art d'apposer méthodiquement, rationnellement et artistiquement une semelle de fer sous le pied des che-

vaux, en se servant de leur ongle même comme moyen d'attache, de- vient dans ce pays, où elle est très grossièrement pratiquée, nulle part connue et nulle part enseignée, une source de pertes considérables par les altérations auxquelles elle donne lieu et par les boiteries incurables et les maladies graves qu'elle engendre.

Ceci n'est point un tableau fait à plaisir et pour les besoins de la cause; interrogez d'un bout à l'autre du pays les habitants et vous verrez de quels méfaits de ce genre ils chargent le forgeron et en quelle quantité. D'autre part, M. le Ministre—et cela devrait être fait—faites interroger les marchands-ferriers sur les connaissances qu'ils possèdent à l'égard du pied du cheval. J'affirme qu'à peine un sur cent,—et encore pourrai-je bien ne pas faire cette restriction—connait l'anatomie du pied du cheval, sa physiologie, sait d'où et comment la corne vient, ce qu'elle est, si elle est élastique et comment; à quoi servent les talons et la fourchette ou petit pied, pourquoi la corne de la sole est squammeuse et non pas lamelleuse et partant pourquoi et comment il faut faire telle ou telle chose pour bien chausser un cheval?

Y en a-t-il un sur cent qui sache ce que c'est que les applombs du cheval et quels rapports il y a entre les applombs et la ferrure? je ne le pense pas. Y en a-t-il un sur cent capable de réparer rationnellement *les maux causés par sa maladresse*? J'affirme hardiment que non.

Le pied du cheval, constamment en contact avec le sol, quelle qu'en soit la nature ou l'état hygrométrique, y rencontre une foule de corps étrangers qui deviennent la cause de maladies graves,—un caillon engagé entre le fer et la sole y détermine des bleimes souvent fort longues à guérir, et même incurables, un clou perdu sur la route pénètre dans le pied et

y fait une blessure qui a une gravité variant depuis une boiterie d'un jour jusqu'à la perte de l'animal. L'humidité et la boue créent des fissures de la corne souvent très-rebelles, etc, les maréchaux ferrants savent-ils actuellement y pourvoir?—Non.

Or, nous le répétons, le cheval est, dans son ensemble, une partie de la fortune publique, et, si l'incurie privée laisse périliter sa production et sa valeur, il importe au gouvernement d'éveiller l'attention publique sur cette question et d'offrir à la société les moyens de se garantir contre la propre négligence de ses membres et contre l'ignorance de ceux qu'elle emploie.

Dans ce but et pour la question que nous venons d'esquisser seulement, j'ai l'honneur, M. le Ministre, de soumettre à vos méditations et à vos bons offices ces remarques sur la nécessité de créer dans la ville de Montréal, une *École de Maréchallerie Vétérinaire*, en attendant, si faire se peut, une école de médecine des animaux domestiques.

L'étude et l'examen des voies et moyen fera, si vous le jugez bon, M. le Ministre, l'objet d'une seconde communication.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très dévoué

et très respectueux serviteur,

F. VOGELI,

Médecin Vétérinaire

bréveté, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française, etc., etc.

DE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

DANS NOS AFFAIRES AGRICOLES.

Ne pensez pas, chers lecteurs, d'après ce titre que nous veuillions faire de la politique et nous occuper de choses étrangères à notre sujet ou qui ne soient pas de notre compétence. Non, telle n'est pas notre inten-

tion : nous voulons tout simplement, à la veille de la réunion des chambres, signaler aux mandataires du peuple les besoins de notre agriculture et les causes qui en arrêtent le progrès, exposer les améliorations que le sol réclame et que notre législation doit encourager et, par-dessus tout, nous voulons prouver que notre gouvernement a jusqu'à ce jour fait fausse route quand il a voulu intervenir dans nos affaires et que son action immédiate devient de plus en plus indispensable. Nous allons commencer par là.

Nous avons tout lieu de nous plaindre de l'inefficacité et de l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement dans l'intérêt du progrès agricole, mais nous manquerions de bonne foi si nous l'accusions d'indifférence. Tout le mal vient de ce qu'il s'est mépris en intervenant dans les affaires du Haut et du Bas-Canada et en assujettissant aux mêmes lois les hommes des deux origines : nous nous expliquons.

La grande majorité de la population du Bas-Canada est française et catholique, ses traditions, son caractère et sa religion l'ont empêchée jusqu'à ce jour et l'empêcheront longtemps encore de confier à d'autres mains qu'à celles de l'autorité le soin de veiller à la prospérité de tous et à l'avenir du pays. Pour elle, tout bien et toute initiative de progrès doit venir d'en haut. Tous les peuples soumis à l'Eglise et à la monarchie en sont là. La France elle-même qui, depuis des siècles, au prix de son sang et de son repos, se livre aux expériences les plus hardies, s'applique les systèmes d'organisation les plus problématiques, progresse et fait profiter l'humanité entière de ses divers genres de progrès; la France, disons-nous, veut que son gouvernement marche à la tête de toutes ses réformes et de toutes ses entreprises. Ainsi, pour ne pas sortir de notre sujet, en agriculture, le gouvernement in-

tervient partout où il y a du bien à faire. Il enseigne l'agronomie dans ses écoles ou formes modèles par des professeurs choisis, surveillés et payés par lui; il a ses haras, où de nombreux animaux reproducteurs sont entretenus pour la conservation et l'amélioration des races; il élève dans ses immenses pépinières, par les soins des plus habiles jardiniers, toutes les variétés d'arbres utiles, et livre au pays, pour des prix très minimes, ses plants précieux; il préside aux concours agricoles par ses hauts fonctionnaires chargés de distribuer des prix et des encouragements aux producteurs les plus distingués et aux serviteurs les plus probes et les plus habiles; il a ses fabriques; il a ses marchés; enfin, dans tout et partout se fait sentir sa main active et féconde et non pas seulement encourageante et protectrice.

En Angleterre, les choses ne se passent pas ainsi. La religion protestante en émancipant l'homme et la société du joug du gouvernement absolu, les a privés de sa sollicitude paternelle. Sa société protestante qui a brisé l'autorité religieuse ne veut pas que l'autorité civile empêche sur ses droits. Les Anglais font eux-mêmes leurs affaires, et, en agriculture, comme dans toutes les autres industries toutes leurs entreprises, sont le fait des sociétés privées ou des individus; si le gouvernement intervient quelquefois, ce n'est que pour aider à ces industries par des allocations gratuites ou par des prêts de capitaux.

Ce mode d'action est bien différent de celui du gouvernement français, mais il est parfaitement en rapport avec le caractère de la nation britannique.

Voyons maintenant ce qui se passe chez nous.

Notre gouvernement et nos législateurs franco-canadiens en tête, sans tenir compte des nombreux points de dissemblance qui existent entre les

hommes des deux origines; sans avoir égard à la faiblesse des ressources de nos cultivateurs, à la mobilité de leurs affaires et de leur fortune et à leur défaut d'expérience et d'érudition, ont soumis Français et Anglais aux mêmes lois et ont assujéti le Bas-Canada au régime de l'Angleterre. Ainsi, aux extrémités du golfe St. Laurent comme sur les bords de la Tamise, en plein township comme dans le Yorkshire, les affaires agricoles sont administrées à peu près de la même manière: le gouvernement canadien, comme le gouvernement anglais s'en tient à un rôle purement passif. Il s'est contenté d'organiser, toujours comme en Angleterre, dans chaque comté une société d'agriculture à laquelle il accorde une subvention pécuniaire: à ces Sociétés maintenant est dévolue la tâche de faire progresser le pays.

« Oui, associations agricoles du Bas-Canada, jetez les yeux sur les travaux de celles de l'Angleterre et imitez-les. Vous pouvez comme elles compter sur le concours de sociétés savantes et industrielles du pays pour mener à bien les expériences de haute agronomie que vous entreprendrez; et puis, ne comptez-vous pas vous-mêmes dans votre sein des hommes pleins de persévérance, de patriotisme et de passion pour la science agricole; de ces hommes tellement amis du progrès et de leur pays qu'ils s'exposent généralement à une ruine imminente pour le triomphe d'une idée utile? Comme Bakwel qui a englouti trois fortunes, mais qui a doté l'agriculture anglaise de deux races d'animaux qui en font l'orgueil et la richesse! Et vous tous, propriétaires canadiens voyez ce qu'a fait pour son sol, c'est-à-dire pour la patrie, ce vieux reste d'institution féodale, cette vieille aristocratie de la Grande-Bretagne. Enumérez si vous le pouvez les sommes fabuleuses que depuis deux siècles

elle a employées à l'amélioration de ses immenses domaines et à l'encouragement de ses fermiers. Comme elle mettez vous à l'œuvre et utilisez vos capitaux stériles. Que tout le monde aille de l'avant, quant à nous nous suivrons avec bonheur vos progrès et nous y applaudirons. Comptez du reste sur la plus ample liberté d'action."

Tel est le langage que semble tenir à nos sociétés d'agriculture et à nos pauvres cultivateurs le gouvernement anglo-canadien. Nous laissons à chacun le soin d'en apprécier la valeur.

Pour nous qui ne sommes pas aussi confiants, tout en reconnaissant qu'il existe bien dans le pays quelques praticiens consommés qui peuvent jusqu'à un certain point enseigner à leurs voisins le Ba. Ba. du métier et proposer dans le sein des sociétés quelques bonnes mesures, nous déclarons que ces associations sont impuissantes à faire tout le bien nécessaire et immédiatement nécessaire. Les hommes riches, érudits et entreprenants y sont en trop grande minorité pour déterminer un mouvement largement utile. Ces quelques hommes ont à lutter contre trop de préjugés, d'ignorance et d'égoïsme.— Nous disons *égoïsme* car les colonies sont les pays du monde où il s'en trouve le plus : L'émigration porte l'égoïsme en soi. Il faut donc pour parer à tous ces obstacles que notre gouvernement intervienne d'une manière plus directe et plus active. Nous demandons qu'à l'exemple du gouvernement français et de bien d'autres gouvernements il instruisse les cultivateurs, qu'il les dirige, qu'il les protège contre eux-mêmes, contre leurs propres tendances, et qu'il ne les abandonne pas à leur inertie et à leur impuissance. Nous voulons moins d'allocations de fonds distribués en pure perte au profit de l'intrigue, mais nous demandons des créations utiles et des fondations

d'établissements profitables à tous. Nous ne voulons pas seulement des mesures d'encouragement, nous demandons des lois coercitives; en agriculture comme dans toutes les autres positions de l'état social on doit éclairer le peuple sur ses devoirs et ses besoins et exiger de lui ce qui peut lui être utile quand il n'a pas l'énergie ou le bon vouloir de l'entreprendre. Nos lois contraignent bien, d'une manière indirecte, il est vrai, chaque habitant de la province à envoyer ses enfants aux écoles; pourquoi, par exemple, ne le contraindraient-elles pas à repeupler d'arbres utiles les vastes plaines dépeupillées qu'il cultive, s'il doit en résulter un avantage pour lui et pour tous. Ce n'est pas, de la part d'un gouvernement, attenter à la liberté du peuple que de s'ingérer dans ses affaires comme nous le proposons. Dans ses rapports avec la société chacun doit être libre de faire le bien mais non de faire le mal. Or, en agriculture c'est faire beaucoup de mal que de détruire ou de ne pas produire.

Au moment où nous écrivons cet article nous venons de recevoir une brochure intitulée : "La Colonisation du Canada envisagée au point de vue national," par M. Stanislas Drapeau, de Québec. Nous regrettons beaucoup de n'avoir aujourd'hui ni assez de temps ni assez d'espace pour donner à nos lecteurs une analyse complète de ce travail qui nous paraît plein de sens et de conseils pratiques. Nous dirons seulement que nous sommes heureux de voir un Français-Canadien venir coroborer à propos de colonisation l'idée principale que nous poursuivons en ce moment. M. Drapeau veut comme nous que *toutes les grandes entreprises agricoles d'intérêt public soient faites par le gouvernement et non abandonnées aux sociétés privées ou aux individus.*

L'urgence de ce principe d'action

étant bien établie nous allons examiner successivement les besoins de notre agriculture et proposer les moyens d'y pourvoir.

DU DÉBOISEMENT ET DES
PLANTATIONS.

Déjà depuis plusieurs années quelques hommes prévoyants se sont émus de la razzia de nos forêts. Ils ont même réclamé par la voix de la presse contre ce vandalisme et ont proposé des mesures énergiques pour arrêter le déboisement autour de nos grands centres de population. Mais ils ont prêché dans le désert. Nos optimistes ont répondu que de longtemps encore il n'y avait pas lieu de s'effrayer. Que les moyens de communication allant crescendo il en était de même des facilités d'approvisionnement. Pour eux la question du prix de revient n'est rien ; ils ne voient et ne demandent que des voies de communication. Ouvrez leur une voie ferrée jusqu'au Lac Supérieur, voir même jusqu'aux Montagnes Rocheuses, ils feront venir leur combustible de l'extrémité de la ligne. Pour nous qui n'aimons pas le bois voyageur parce qu'il coûte trop cher, nous demandons que le gouvernement prenne en considération ce qui lui a été proposé par des hommes de grande expérience : que l'on réserve le plus près possible de chaque grande ville une superficie de forêts assez vaste pour subvenir aux besoins de sa population.

Et de plus, comme il est malheureusement trop vrai que plusieurs de nos campagnes souffrent déjà beaucoup du déboisement, nous demandons qu'il soit imposé à chaque propriétaire possédant encore sur sa terre une certaine étendue de bois l'obligation de conserver et emménager dix arpens, ou tout ce qu'il reste au-dessous de cette étendue.

Comme le Canada, la France a été à son berceau couverte d'immenses forêts que la civilisation au-

rait certainement anéanties si les gouvernements sages et prévoyants n'y avaient pas mis obstacle. Grâce à ses lois conservatrices et à son administration des eaux et forêts elle possède aujourd'hui des forêts nationales admirablement emménagées et des forêts privées non moins bien conservées. Nul propriétaire n'a le droit d'arracher le moindre bouquet de bois et de le convertir en terre arable sans une permission spéciale de l'administration, permission qui ne s'accorde que lorsque le bois est de mauvaise essence ou que sa végétation rabougrie ne peut rien promettre pour l'avenir.

En demandant ce système de conservation c'est demander aussi la création d'une administration qui serait attachée au ministère de l'Agriculture. Cette administration aurait comme en France dans ses attributions la police et la régie des cours d'eau ; ce qui préviendrait tous les obstacles que l'assainissement des terres trouve à chaque instant sous la législation actuelle. Nous reviendrons plus tard sur cet important sujet en y consacrant un chapitre spécial.

Considérons maintenant le déboisement dans ses effets immédiats sur la culture.

Lorsqu'en 1830 les Français s'emparèrent de la côte septentrionale de l'Afrique, ils trouvèrent ce pays presque inculte et stérile ; son sol autrefois si fertile, qui avait nourri Rome et une partie de l'Europe n'offrait plus que quelques maigres pâturages aux troupeaux nomades de l'Arabie. Une commission de savans fut envoyée par le gouvernement pour rechercher les causes de cette stérilité. Bientôt il fut reconnu qu'elle ne devait être attribuée qu'au déboisement. Les arabes dans leur ignorance avaient, tout rasé, de telle sorte que le vent du désert, desséchant et brûlant les arbres et les grains en vert.

Ce fait constaté, le gouvernement se mit à l'œuvre du reboisement. Il créa près d'Alger une immense pépinière où toutes les variétés d'arbres utiles furent élevés par les soins d'un habile horticulteur ; et à chaque colon obtenant une concession il fut distribué moyennant une faible rétribution tous les plants nécessaires à abriter son terrain. Le gouvernement lui-même fit des plantations importantes en massifs, le long des routes et des cours d'eaux ; et aujourd'hui l'Algérie présente aux regards émerveillés une richesse de végétation comparable à celle des tropiques ; la campagne ressemble à un vaste jardin, on y récolte les plus beaux blés du monde et bientôt la France en retirera assez de coton pour l'entretien de ses manufactures.

Maintenant revenons au Canada et voyons si nous n'avons pas aussi notre simoun, notre vent du désert. Demandons à nos cultivateurs comment ils se trouvent du vent du sud-ouest ou vent des lacs qu'ils appellent *sorouest*, de ces courants terribles qui après avoir traversé les plaines humides du Michigan et de l'Ontario viennent s'abattre sur nos plaines dévastées et y causer ces variations subites de température si nuisibles au règne animal et au règne végétal.

Et, si durant l'hiver nos prairies sont gelées et si nos chemins sont encombrés ne le devons nous pas toujours à ce vent *sorouest* qui balaie le milieu de nos champs et transporte la neige en poudre jusqu'à ce que les clôtures l'arrêtent. Les clôtures voilà tous nos abris, aussi n'avons nous plus de foin que le long des clôtures.

Que l'on suppose maintenant toute la campagne plantée, que chaque chemin soit abrité, que chaque ferme et même que chaque champ reçoive un cordon d'arbres utiles et bientôt nos routes d'hiver seront bonnes, (tout le monde sait que dans les bois

les chemins ne sont jamais encombrés), nos fourrages seront protégés l'hiver par la neige qui ne sera plus entraînée et l'été par un salubre ombrage, nos grains ne seront ni desséchés ni rouillés et nous n'aurons pas nous mêmes à redouter ce froid excessif et pénétrant que les vents occasionnent.

La plantation doit encore être recommandée impérieusement dans un but non moins utile, en vue de la tempérance. Si vous voulez que l'ivrognerie disparaisse ne proscrivez pas les liqueurs fortes, mais faites leur concurrence en offrant à la consommation des liqueurs agréables, saines, fortifiantes et par-dessus tout à un prix très inférieur. Et bien cette liqueur bienfaisante vous pouvez vous la procurer à peu de frais ; plantez des pommiers. Nul pays au monde ne produit de plus belles et de meilleures pommes que le Bas-Canada, et le cidre canadien est bien préférable à ce cidre tant vanté de la Normandie. Pourquoi donc le gouvernement sortant de son habitude de *laisser faire* ne contraindrait-il pas les habitants dont les terres peuvent souffrir cette culture, à planter chaque année cinquante pommiers qui seraient tirés de pépinières nationales. Que le gouvernement prescrive cette obligation durant l'espace de dix ans, et le cidre aura supplanté le whisky, et le poison aura cédé la place à la liqueur bienfaisante, et l'égoïste passion du père ne sera plus seule satisfaite, toute la famille aura part au cidre qui deviendra sa boisson journalière. Est-il au monde une population plus saine, plus fraîche, plus robuste, plus intelligente, plus laborieuse que celle de Normandie ? Sachons donc, et beaucoup de savans l'attestent, que cette santé florissante et cette intelligente activité sont dues en grande partie à l'usage du cidre.

Nous pourrions bien ajouter que le commerce des pommes pourrait

devenir une grande source de revenu pour le Bas-Canada et dire bien d'autres choses encore, mais c'en est assez pour prouver que nous avons lieu de demander qu'il soit ordonné et exigé de planter, et que les plantations soient facilitées par la création de pépinières dans des établissements agricoles nécessaires à d'autres points de vue et dont nous parlerons dans un prochain numéro.

(à continuer.)

F. M. F. OSSAYE.

Correspondance de Grignon,
(France.)

Nous venons de recevoir de M. Perrault une lettre qui lui a été adressé par M. Bella, fils, directeur de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon et nous nous faisons un plaisir de lui donner place dans nos colonnes.

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics.

ECOLE IMPÉRIALE D'AGRICULTURE DE GRIGNON.

Grignon, le 20 Nov. 1857.

Mon cher Monsieur,

En quittant l'Ecole de Grignon pour aller occuper la position honorable à laquelle la confiance de votre gouvernement vous a appelé, vous m'avez demandé de ne pas interrompre nos agréables relations, de vous continuer les conseils de mon expérience et de vous aider dans votre tâche importante.

Je vous ai répondu que mon bon vouloir vous est tout acquis, que les élèves, que l'Ecole de Grignon a le bonheur de voir se répandre sur la terre entière, emportent toutes ses sympathies et que vous Français-Canadien vous y avez plus de droits

que d'autres; mais que vous vous exagériez de beaucoup l'influence heureuse que vous vouliez bien m'attribuer, car je ne connais pas du tout le Canada si regretté de la mère-patrie et, il n'y a rien d'absolu en agriculture.

C'est donc avec défiance de moi-même et uniquement parce que j'ai à cœur de témoigner ma bonne volonté que je commence cette correspondance agricole.

Permettez-moi d'abord de vous féliciter cordialement des excellentes dispositions qui ont été prises par votre gouvernement pour réorganiser l'agriculture du Canada. Ces dispositions et l'activité quelles provoquent sont nécessaires non seulement pour utiliser les magnifiques ressources dont la Providence a doté votre pays et dont nous avons contemplé avec fierté et regret tout à la fois, un admirable échantillon, à l'Exposition Universelle de 1855; elles sont nécessaires encore, à mon point de vue pour conjurer autant qu'il se peut le grand danger de notre époque. Je veux parler de la prédominance du besoin de luxe et des satisfactions matérielles, ainsi que de l'accroissement des villes aux dépens des campagnes, qui en sont la conséquence obligée.

Je me trompe fort, on votre Canada comme tous les pays que je connais, a besoin de réagir contre cette tendance malheureusement si générale aujourd'hui, à abandonner la vie des champs pour demander aux villes une existence luxueuse et des plaisirs faciles qui énervent les populations et gaspillent la richesse publique. Pour vous comme pour nous, il doit y avoir un immense intérêt à gagner à la cause de l'agriculture toutes ces intelligences, tous ces capitaux qui vont se perdre dans les abords encombrés des carrières citadines, car l'agriculture est non seulement comme l'a dit notre grand Sully, la mère nourricière des États

mais elle est encore, à mes yeux, la seule nourrice dont jusqu'à présent le lait se soit montré bien sain pour former la vigueur morale et physique des nations.

Agitez donc les questions agricoles, et provoquez les progrès de notre belle et bonne industrie rurale, sous toutes les formes qu'il peut revêtir et vous rendrez service à votre pays. Mais n'oubliez pas cependant que le progrès s'improvise rarement et qu'il procède d'habitude avec une sage lenteur ; le progrès, en général, ne peut résulter d'un fait isolé ; il a besoin pour s'établir d'une manière stable, de trouver tout en harmonie autour de lui. Combien de revers ne compte-t-on pas dans sa carrière agricole, parce qu'on oublie trop souvent ce sage principe ? eh bien ! chacun de ces revers a fait plus de mal à la cause du progrès agricole que dix succès ne lui ont fait de bien.

Il importe donc extrêmement de procéder avec prudence, de bien examiner la situation de votre pays au point de vue des circonstances générales qui dominent l'industrie rurale : climat, terrain, constitution et étendue de la propriété, main d'œuvre, débouchés, valeurs commerciales, etc. C'est, on peut le dire un projet de culture à établir sur une large échelle, projet dans lequel il ne faut pas oublier de noter les dépenses nécessaires pour arriver au but qu'on se propose.

Quand on sera bien fini sur les points les plus importants, sur les conditions à remplir par une bonne agriculture canadienne, il faudra s'occuper de donner un corps à une idée, et de passer des discours, qui sont toujours plus ou moins illusoire et qui restent le plus souvent sans influence sur les vrais cultivateurs, aux faits qui seuls sont destinés à la convaincre et à l'entraîner, il faudra déterminer l'exploitation type et

On a élevé bien des objections contre les écoles d'agriculture, cela devait être ; les choses importantes et nouvelles doivent toujours être discutées, il y a d'ailleurs dans la position de ces établissements que l'on pose comme des modèles et des réformateurs, quelque chose de provocateur et qui est bien fait pour leur attirer le mauvais vouloir ; enfin il faut bien le reconnaître, il a été commis bien des fautes dans leur organisation, mais aujourd'hui on peut profiter de l'expérience acquise et faire mieux qu'on a fait précédemment et on ne peut plus nier que les écoles d'agriculture pour imparfaites qu'elles aient été, ont produit néanmoins d'excellents résultats. L'enseignement de la science comporte en effet un élément qui ne peut pas, ne pas être utile, c'est la connaissance des faits ; en recueillant les faits intéressants, partout où ils se produisent ; en allant les demander à l'expérience de ceux qui nous ont précédé dans la carrière, pour les transmettre discutés, analysés, comparés à la génération présente, l'enseignement des écoles d'agriculture porte forcément de heureux fruits. Cela ne peut plus être mis en doute.

Il est également prouvé aujourd'hui qu'un enseignement méthodique produit seul des connaissances sérieuses et complètes. L'instruction que les agronomes puisent dans les journaux et dans des auteurs qui ont écrit pour les temps et pour des pays divers, laisse toujours quelques faibles lacunes et pêche par un manque de coordination et d'harmonie qui est très-visible lorsqu'il s'agit de tirer un effet utile de cette instruction.

Une école d'agriculture telle que je la conçois est d'ailleurs et avant tout destinée à prouver par des faits et par ses succès agricoles la bonté de ses préceptes, elle doit montrer l'exemple des cultures qui ont le mieux réussi au pays. Je n'ai

plus ; l'exemple de cette pratique profitable et se traduisant par des bénéfices, est la première et la plus importante des missions réservées à l'école d'agriculture, car ces bénéfices sont indispensables pour que les élèves aient foi dans la parole du maître et pour qu'ils viennent à l'école ; et d'un autre côté ces bénéfices sont le plus grand service qu'on puisse rendre à la science agricole elle-même. En effet la science restera à l'état de lettre morte tant qu'on n'aura pas prouvé que les méthodes et les procédés qu'elle préconise, peuvent être sérieusement utilisés et que les agriculteurs instruits réussissent mieux que les autres.

La conséquence de cela, vous l'apprez sans doute, mon cher M. C'est qu'il faut à la tête de l'école un homme de cœur, de tête et d'exécution tout à la fois. Un homme de cœur pour qu'il puisse mettre au service de cette cause la somme de dévouement nécessaire pour résister aux découragements qui l'attendent ; de tête, pour qu'il puisse tout combiner pour assurer le succès ; d'exécution enfin, parce que sans cette condition, les meilleurs plans restent ordinairement sans résultats. Ne vous dissimulez pas les difficultés de cette œuvre de bien public ; l'homme qui en sera chargé aura bien des déceptions, il lui faudra pour réussir une grande dose d'inaltérable bienveillance pour ses collaborateurs et pour ses élèves, unie à une semblable fermeté dans ses vues, dans sa ligne de conduite et dans ses principes.

Sans doute, si vous fondez une école d'agriculture, vous aurez au Canada comme il y a en partout, un grand nombre de candidats pour les fonctions de directeur, mais si vous voulez éviter les fautes qui ont été commises ailleurs, appliquez-vous à distinguer soigneusement ceux qui se recommandent par leurs actes de ceux qui se recommandent par leurs

écrits. Ceux dont on parle pour leurs succès agricoles, de ceux qui font parler d'eux par leurs démarches. Ceux qui font le plus d'expériences, de tentatives et d'innovations ne sont pas souvent les meilleurs cultivateurs ; leurs essais multipliés, sont parfois la conséquence d'un esprit trop épris de nouveautés mal étudiées, et manquant de persévérance. L'agriculteur vraiment instruit, se laisse rarement surprendre par les prétendues découvertes qui défrayent trop souvent les journaux, il connaît l'histoire de ces découvertes et n'entreprend que ce qui a chance de durée. Tandis que des agronomes très novices se font une sorte de réputation, en agitant les questions à la mode et en engouant le public de choses sans avenir.

Cherchez donc avec soin au fond des campagnes, les hommes modestes parce qu'ils sont vraiment instruits, qui ont su faire prospérer leurs exploitations rurales et qui satisfaits par le bien qu'ils font autour d'eux, ne briguent pas une position qui doit leur donner des soucis et détourner tout au moins leur attention de la gestion de leurs affaires. Si vous êtes assez heureux pour en rencontrer un vraiment digne, déterminez-le en faisant appel à son patriotisme et en lui assurant un juste dédommagement à se charger de la direction de l'école d'agriculture du Canada.

J'ai le regret de vous annoncer que M. Turgeon est arrivé trop tard pour prendre part à nos examens d'admission et que comme l'administration a trouvé que j'ai déjà reçu trop d'élèves il m'est, à mon grand regret, complètement impossible de le recevoir. Tout ce que j'ai pu faire pour lui et pour vous, c'est de lui donner de bons avis sur le meilleur emploi à faire de cette année d'attente.

Nous avons en ce moment 78 élèves, sans compter ceux qui sont

en congé. C'est beaucoup, eu égard aux exigences de l'enseignement pratique qui doit toujours marcher de front avec l'enseignement scientifique.

Vous savez sans doute que l'école a eu quelques beaux succès : deux de ses anciens élèves viennent de recevoir des coupes d'honneur avec prix de fr. 8000 instituées par les agriculteurs ayant le mieux réussi et donné les meilleurs exemples.

J'ai remis à MM. les Professeurs et à vos collègues les publications que M. Turgeon m'a apporté pour eux et je suis chargé de vous transmettre leurs remerciements pour ce bon souvenir.

Venez bientôt mon cher monsieur, vous serez le bien venu, n'oubliez pas ce que je vous ai demandé pour l'école et pour moi. J'ai regretté de ne pouvoir me procurer pour nos collections quelques uns de ces bons outils que j'ai remarqués à l'exposition du Canada, (haches, manches d'outils, etc.) Je voudrais bien aussi essayer de deux de vos meilleurs blés (automne et printemps) vous me seriez plaisir de m'en apporter 50 livres au moins de chaque.

Au revoir donc mon cher monsieur, tout le monde ici fait des vœux pour vos succès et votre bon voyage.

Votre très affectionné et dévoué

BELLA.

Fumier de basse-cour, son traitement et son emploi.

PAR UN AGRICULTEUR PRATIQUE.

“ Là où il y a du fumier, il y a de l'argent. ”

Le vieil adage cité ci-dessus est sûrement vrai, en tant qu'appliqué à l'agriculture. “ Le fumier est la source de la richesse, ” est encore une maxime familière, qui est, comme l'autre, vérifiée par l'expérience de tout bon cultivateur : le bon engrais produit de grandes récoltes ; plus

d'engrais produira des récoltes plus abondantes, et en plus grande variété, et ainsi ira l'amélioration indéfiniment. C'est dans la vue d'attirer plus d'attention à la fabrique, à la conservation et à l'emploi du fumier de paille, que je fais maintenant quelques suggestions.

Les Basses-Cours.—Elles doivent être entourées par les bâtimens de la ferme, ou si elles sont ouvertes d'un côté, que ce soit du côté du sud. Les fonds doivent être serrés et compactes, de manière à empêcher que l'engrais liquide ne descende dans le sous-sol, et de forme un peu concave. Les bâtimens doivent tous avoir des gouttières pour faire écouler le surplus des pluies, autrement il se formerait dans la cour des espèces de citernes pour les recevoir. Plus il y aura d'abris dans la cour, mieux ce sera, attendu que le fumier fait à couvert est toujours le meilleur. Il n'est guère possible de couvrir toutes les basses-cours, mais ce serait une innovation très avantageuse, si elle était praticable.

Facon ou Manufacture de l'Engrais.—Le dessein et le but doivent être de le faire en aussi grande quantité que possible, avec toute espèce de produits de la ferme, et de le faire bon. A cet effet, toutes les particules de matière végétale qui peuvent être amassées sur la ferme doivent être apportées dans la basse-cour, pour y être converties en engrais ; rien de brûlé, rien de perdu : le chiendent même forme un fondement précieux pour les accumulations de la basse-cour. Les engrais de fossés, les rognures de haies, les grattures de chemins, les pailles ou fétus de toute espèce doivent venir dans la basse-cour. Les récoltes de chaque moisson doivent être en quelque sorte guidées par ce que la basse-cour exige. Une récolte de blé-d'inde fauchée et mise en tas dans son état entier produira beaucoup plus d'engrais que s'il était recueilli, et le chaume laissé pendant

un espace de temps indéfini pour sécher et pourrir; il commence à perdre de son poids dès qu'il a été coupé.

Le faire Bon.—La paille doit être donnée soigneusement et très régulièrement aux animaux de la basse-cour, et doit être consommée invariablement avec une bonne portion de blé-d'inde, tourteaux de graine de lin, navets ou autres racines; plus il y a d'animaux, et plus ils consomment de nourriture artificielle, mieux c'est pour le fumier. D'autres matières peuvent être ajoutées à la masse pour la grossir, telles que fumier prohibé, matière de cloaque, herbes marines, poissons de différentes espèces, mais particulièrement les crustacés, ou à coquilles: les derniers n'enrichissent pas seulement l'engrais, ils fournissent encore une matière calcaire pour les sols qui en ont besoin.

La Conservation.—Cette masse croissante ne doit pas être remuée (à moins que ce ne soit journellement et partiellement par le troupeau de cochons, à la recherche de grains épars ou des restes de navets rejetés par les bêtes à cornes.) avant que soit venu le temps d'en faire usage. Cinq ou six semaines avant qu'il soit employé, il doit être tout retourné systématiquement et mis en couches d'environ quatre pieds de largeur et en petites "fourchées" bien séparées. Toute la surface, on le sommet, doit être nivellée soigneusement, pour empêcher que ses particules ammoniacales ne s'échappent. Au bout de six semaines environ, la masse amalgamée sera dans le meilleur état possible pour être appliquée au sol; c'est-à-dire qu'il sera dans son plus riche et plus onctueux état de décomposition, fournissant de l'ammoniac au sol pour avancer sa fermentation, et une provision très substantielle de nourriture pour la récolte croissante. Il est néanmoins absolument nécessaire,

dans plusieurs cas, de charrier des quantités considérables de fumier de paille dans des champs éloignés des bâtimens, durant l'hiver, afin qu'il soit prêt pour la semaille des navets, etc. Il en résulte une grande perte d'engrais, mais pour la rendre aussi petite que possible, il faut toujours faire passer les tombereaux sur les tas, afin que tout l'engrais y soit déposé, et encore afin qu'ils soient pressés et rendus assez compactes pour prévenir l'exhalaison. Afin de fixer l'ammoniac dans ces tas, il faut toujours les bien saupoudrer de gypse en poudre, tant que le charriage continue. Si l'on ne peut pas se procurer aisément de cette matière, on pourra se servir de suie avec à peu près autant d'avantage. Aussitôt qu'un tas est fini, il faut l'arrondir en allant de bas en haut, et le couvrir légèrement de terre.

Son Emploi.—L'emploi du fumier de basse-cour pour la production des récoltes de racines et de légumes est le plus judicieux et le plus profitable. On trouve comparativement peu d'avantage à l'employer pour produire une récolte saine de blé-d'inde, dans la plupart des sols; mais sur toute espèce de sol, il aide puissamment au progrès des racines et des légumes. Il est très efficace comme engrais de surface pour la graine de foin commun et de trèfle; mais il est principalement de valeur, lorsqu'on l'emploie pour produire une récolte de racines. Une bonne récolte de racines est la base d'une bonne économie rurale, l'avant-courrière de toute autre récolte; c'est la substance d'un bon système d'agriculture. Une bonne récolte de racines, de navets, de betteraves champêtres, de choux-verts par exemple, produit beaucoup de nourriture, et cette nourriture consommée produit beaucoup de fumier, et la fertilité du sol n'est pas entretenue seulement, mais encore augmentée. On cultive les pommes de terre sur un

grand plan, et c'est une récolte lucrative ; mais si elles sont portées hors de la ferme, pour être vendues, il en résulte l'épuisement du sol. Si elles sont consommées sur la ferme, le produit est rendu au sol en plus grande partie, par l'engrais, moins le porc ; et comme dans le cas d'autres racines, il y a retour, moins le bœuf et le mouton, et l'acide carbonique émis par les animaux dans la consommation. Les récoltes de légumes sont beaucoup améliorées par une couche superficielle de fumier d'étable, et étant des plantes pivotantes, elles tirent du sous-sol une grande partie de leur nourriture, et laissent une portion considérable de l'engrais pour la récolte suivante. J'observerai ici qu'il doit toujours être appliqué au sol dans l'état le plus riche de démidécomposition auquel il peut être amené, et il doit être enfoui à la charrue dès qu'il a été répandu sur le sol.

Aux Récoltes de Racines.—Pour toute récolte de racines le sol doit avoir été bien pulvérisé et bien préparé, et plus la terre a été rendue meuble, plus il y aura probabilité que la semence germera de bonne heure. La betterave champêtre (mangel wurzel), le navet de Suède le chou-vert et même les autres variétés de choux, doivent être semés en planches, éloignées l'une de l'autre de 24 à 27 pouces. C'est la meilleure manière d'employer le fumier de basse-cour : le dépôt de l'engrais et le labour doivent se faire en même temps, afin qu'il n'y en ait pas d'exposé aux influences atmosphériques au-delà de l'heure, et le rouleau doit passer aussitôt sur les planches. Ainsi chaque partie de l'engrais est couverte et il est complètement comprimé dans la terre meuble, précisément au niveau de la semence, et de même qu'une couche-chaude, il produit promptement la végétation. Les plantes poussent bientôt leurs racines dans

la ligne de l'engrais qui est au-dessous d'elles, et sont d'un coup hors de danger et croissent rapidement. Les variétés du navet commun, les carottes, les pommes de terre, etc., sont mises avec plus d'avantage sur la terre plate. Quand on fume pour ces récoltes, on doit avoir grand soin d'enfouir l'engrais aussitôt que possible, après qu'il a été placé et étendu sur le terrain, et il doit en outre en être mis au fond dans des sillons, à mesure que la charrue avance, par des garçons qui suivent le labourer. Le rouleau y doit passer comme sur les planches, sans hersage. Pour le foin commun ou le trèfle, l'engraisement peut avoir lieu à toute époque convenable ou opportune, durant l'hiver, et l'engrais doit être aussi étendu également. S'il n'est employé que pour la production de récoltes de grains, je dirai seulement que plutôt il sera enfoui dans le sol, mieux ce sera.

Quantité.—Elle doit dépendre de la fertilité du sol et de la provision d'engrais qu'il y a sur la terre. Pour produire des récoltes de premier ordre de betterave champêtre, navets de Suède, patates, carottes et choux, il faudra de 15 à 18 bonnes charges de voitures à deux chevaux par acre ; les récoltes de choux-verts et de navets communs exigeront de 10 à 14 de ces charges, la graine de foin commun et de trèfle, de 8 à 10, et les récoltes de blé-d'inde, de 8 à 12.

On ne saurait se trop garder de laisser le fumier de paille exposé à l'influence du temps, soit en tas, soit étendu dans le champ, comme on fait dans plusieurs cantons. On lui ôte par là son prix, on fait qu'il n'a pas plus de valeur que du chaume pourri, et qu'il ne vaut plus la peine d'être étendu sur le champ. Pour une telle manière de traiter l'engrais et pour ceux qui le traitent ainsi nous pouvons prendre l'inverse de notre motto, et dire : "Là où il n'y a pas d'engrais, il n'y a pas d'argent."

Du Poulailier.

Un poulailier ne doit pas exiger une grande dépense; il peut être construit simplement, et n'être pas moins utile au fermier que s'il y était ajouté des accessoires de fantaisie dont personne comprendrait l'usage. Qu'elle qu'en soit la forme, il vaut mieux l'avoir trop petit que trop grand, particulièrement l'hiver; car s'il est trop spacieux, les poules se mettront ensemble dans un coin, pour se tenir chaudement; tandis que s'il est de grandeur convenable, les poules pourront se promener autant qu'il leur plaira et se donner l'exercice nécessaire.

Si vous avez de la place de reste dans votre étable ou dans votre grange, vous ne pourrez mieux faire que d'y placer votre poulailier. Après avoir fait votre cloison, bachez en toutes les fentes, afin que l'enclos soit chaud. Il faut qu'il y ait des fenêtres de grandeur convenable, du côté du sud, s'il est possible, et que l'intérieur soit blanchi à la chaux, tant pour la propreté que pour donner plus de clarté. Divisez ensuite le poulailier en deux pièces séparées l'une à juchoirs pour la nuit, et l'autre pour l'occupation ou l'exercice du jour. Il vaudrait mieux que les poules n'eussent pas accès aux juchoirs pendant le jour. Il faudrait qu'il y eût dans la chambre de jour du gravier, de la crasse, du vieux mortier, ou telles autres matières propres à leur aider à former les coquilles de leurs œufs. Il faudrait aussi qu'il y eût, dans des boîtes peu profondes, du sable et de la cendre, afin que s'il prenait envie aux poules de prendre un bain de poussière, la pièce n'en fût pas salie. Cette pièce devrait être bien plancheyée et balayée souvent.

Si vous voulez que vos poules pondent l'hiver, vous devez leur donner, deux ou trois fois par semaine, de la viande et des légumes

contre leur portion régulière de grain, le mieux, selon moi, est qu'elles en aient toujours devant elles, dans des paniers à blé.

Les nids peuvent être faits de plusieurs manières différentes: il y en a qui se servent de barils, et c'est assez à propos; mais de petites boîtes feront aussi bien l'affaire, et tiendront moins de place. Boîtes ou barils, il faut les remplir de paille bien nette et y mettre un nichet. (il vaudrait mieux que ce fût un nichet artificiel). Il faut ôter les œufs du nid aussitôt qu'ils sont pondus, ou du moins une fois par jour.

En été, si vos poules ont assez d'espace pour rôder et s'ébattre, il ne vous sera pas nécessaire de leur donner de la viande ou d'autres substances pour former la coque de leurs œufs, car la terre leur fournira.

Au printemps, il les faut mettre dans une cour fermée ou dans un espace bien clos; elles y profiteront mieux que si vous les laissiez courir partout en liberté; outre que dans ce dernier cas, elles peuvent faire du dégât, surtout dans les champs nouvellement ensemencés. La pièce à juchoirs doit être parfaitement nétoyée une ou deux fois par semaine, et le plancher saupoudré de chaux.

Si l'on fait attention à ce peu de remarques ou directions, on aura des œufs en abondance.

LIVRES NOUVEAUX.

ARRÉGÉ DE

L'Histoire du Canada,

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. X. GARNEAU.

1 vol. in-12, relié

18s. Od. des

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE

Sept. 1867.

12

RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL

Décembre 1857.

BAROMETRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	F poudces	32 ^a 29 7/8
Hauteur maxima le 20.....		30 ^a 3/4
Hauteur minima le 31.....		28 ^a 8/80
Différence entre les extrêmes.		1 ^a 4/66

THERMOMETRE.

Température moyenne du mois	14 ^a 9/6
Température maxima le 1....	46 ^a 0
Température minima le 27...	13 ^a 2
Différence entre les extrêmes.	59 ^a 2
Moyenne de l'humidité.....	0 ^a 800
Intensité maxima des rayons solaires.....	59 ^a 0
Température due à la radiation terrestre.....	13 ^a 5
Somme de l'évaporation en poudces.....	0 p. 00
Pluie tombée pendant 5 jours se montant à 1,350 poudces, il a plu 32 heures 30 minutes.....	
Neige tombée en 10 jours, se montant à 26,81 poudces, il a neigé 68 heures et 50 minutes.....	
pendant 4 jours.....	
Vent dominant N. E. par E..	
Vent le plus rare E.....	
Vent violent le 24—Vitesse à l'heure en miles.....	16 m. 40
Vitesse du vent, nulle le 25..	0 00
Ozone en grande quantité....	
Aurore boréale visible pendant 3 soirs.....	

Marché Bonsecours.

PRIX DES DENRÉES.

	1er mars 1858.	
	s. d.	s. d.
Farine par quintal...	12 0	à 13 0
Farine d'Avoine do..	9 0	9 6
Blé-d'Inde do..	0 0	0 0

GRAIN.

Blé par minot.....	5 0	6 0
Orge do.....	3 0	3 3
Pois do.....	4 0	4 3
Avoine do.....	1 8	1 10
Sarasin do.....	2 0	2 3
Blé-d'Inde do.....	0 0	0 0
Seigle do.....	0 0	0 0

Lin do.....	5 0	5 6
Mil do.....	9 0	10 0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindons vieux couple.	9 0	10 0
Dindons jeunes, do ..	5 0	7 6
Oies do ..	4 0	6 0
Canards do ..	2 6	3 0
Do sauvages do ..	2 0	2 9
Volailles do ..	2 9	3 0
Poulets do ..	1 8	3 0
Perdrix do ..	2 3	2 6
Lievres do ..	0 8	0 10

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0 4	0 9
Lard do.....	0 6	0 7
Mouton par quartier..	5 0	3 9
Agneau do ...	3 0	4 0
Veau do ...	5 0	15 0
Bœuf par 100 livres..	35 0	40 0
Lard frais do ...	27 6	35 0

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais par livre.	1 3	1 6
" salé do ...	0 7 1/2	0 8 1/2
Fromage do ...	0 6	0 8

VÉGÉTAUX.

Fèves amér. par minot	0 0	0 0
" canadiennes do.	7 6	8 0
Patates par poches...	3 6	3 9
Navets do	3 0	3 9
Oignons par tresse...	0 4	0 6

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par liv.	0 6	0 6
Miel do ..	0 6	0 7

DIVERS.

Lard frais par livre..	0 6	0 7
Œufs frais par douz..	0 10	1 0
Pluie par livre.....	0 4	0 0
Morue fraîche par liv.	0 3	0 0
Pommes, par quart...	10 0	20 0
Oranges, par boîte..	0 0	0 0

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRÈRE,

MONTREAL,

MARCHANT À COMMISSION ET COURTIER,
CHICAGO, ILL.,

Bureau:—No. 6, Rue Dearborn.

Mars 1858.

12

GRAINES FRAICHES, 1858.

LYMAN, SAVAGE et Cie., (Successors de Wm. Lyman et Cie.), viennent de recevoir d'Europe et des Etats-Unis leur grande provision ordinaire de GRAINES de JARDIN, des CHAMPS et de FLEURS, qu'ils offrent aux Marchands de la Campagne, aux Cultivateurs et aux Jardiniers à des conditions libérales. Ces Graines sont de la production de 1857, importées des maisons les plus respectables, et sont garanties vraies à leurs noms. Parmi elles se trouvent les suivantes :

- 200 lbs Betteraves Rouges
 - 100 lbs do à Sucre
 - 250 lbs Choux Précoces d'York
 - 200 lbs do Grosse Tête
 - 100 lbs do Hollandais Bas
 - 50 lbs Gros Choux Français d'York
 - 50 lbs do do St. Denis
 - 50 lbs do Rouges à Mariner
 - 20 lbs Choux-Fleurs assortis de Paris
 - 200 lbs Carottes Oranges longues
 - 400 lbs do Blanches Belges
 - 200 lbs Concombres de Ferme Précoces
 - 100 lbs do Verts longs
 - 500 lbs Mangle Wurtzel, rouge long
 - 200 lbs do do globe jaune
 - 4000 lbs Oignons Américains Rouges
 - 500 lbs do jaunes
 - 300 lbs do Blanches
 - 50 minots Pois de jardin assortis
 - 10 do Radis assortis
 - 20 do Navets jaunes d'Algerien
 - 40 do do do de Suède
 - 50 do do do Globe blanc
 - 10 do do de Pierre Précocé
 - 200 do Blé-d'Inde, diverses sortes
 - Long Trèfle du Vermont
 - Do de Rawdon
 - Do Hollandais
- Trèfle du Haut-Canada
Do Blanc Hollandais
Luzerne
Mil. Herbe à Toile Anglaise
Chanvre, Millet et Rave
etc. etc. etc.

1er mars.

3

THOMAS COUILLARD.

IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bêches, Hâtoirs, Faux, Faucilles, Pelles, Soes de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—Aussi—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.

NOUVELLES GRAINES DE JARDIN, 1858.

MM. LAMPLOUGH et CAMPBELL ont importé d'Europe une provision étendue de GRAINES de JARDIN et CHAMPS, qu'ils offrent en vente aux marchands de la campagne et jardiniers, à des conditions libérales.

Leur assortiment comprend de nouvelles variétés choisies de Melons, Concombres, Lettues, Pois de jardin.

LAMPLOUGH et CAMPBELL,
Successors d'Alfred Savage et Cie.,
Chimistes, près le Palais de Justice.

1000 Lbs. GRAINE de GROS OIGNONS ROUGES AMERICAINS, garantie fraîche.

A vendre par

LAMPLOUGH et CAMPBELL.

- 75 SACS de Graines de Trèfle prime (H. C.)
- 4000 lbs do Allemand prime Rouge
- 3000 lbs do Blanc do
- 5000 lbs do Long Vermont do
- 5000 lbs do Rawdon do

A vendre par

LAMPLOUGH et CAMPBELL.

1er mars

1

TRÈS RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,
Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises font concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.

AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE GRAISSESS, A BON MARCHÉ,

En GROS et en DETAIL,

NO. 123.

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOITE ROUGE.

Septembre 1857

A V I S

AUX

CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à 67 par £100 pour trois ans, avec un billet de prime cinq louis par cent louis d'assuré, pour être cotés au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement Montréal ou aux Directeurs sous-signés

MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
Joseph Lefort, Pointe-aux-Trembles.
Rustiche P. Andromac, Côteau St.-Pierre.
Walter Benny, Montréal.
Benj. Comte, do
P. Malot, Bekeil.
M. F. Valois, Pointe-Claire.
Léopold Desrosiers, Berthier.
Win. Bea, St.-Laurent.

P. L. LE TOURNEUX,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.

12



BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

Toronto, 10 Décembre 1857.

AVIS est par le présent donné que 21,800 acres de terres de la Couronne, dans les 4ième, 5ième, 6ième et 7ième rangs, et dans le rang A du Township d'Ashford, Comté de L'Islet, C. E., seront offerts en vente aux personnes qui prendront possession de la terre immédiatement et continueront d'y habiter, le et après le 11ème jour de Janvier prochain. Pour les particularités s'adresser à l'agent local, François Tête, Ecuyer, à St. Thomas,

Janvier 1858.

5

LIVRES

BON MARCHÉ.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché

0 4 0

LES VIEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Fra. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 162 pages broché.

0 7 6

LE PAREFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salveragne 1 vol. in-12 de 168 pages.

0 7 6

LE VÉRITABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol, in-12 de 172 pages, broché.

0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Reçu et de Saïsie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

12

Pharmacie du Dr. Picault,

42, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1857.

12